

ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

MARCHÉ A PROCEDURE ADAPTE DE TRAVAUX MAPA

TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DES ESPACES DE RESTAURATION ELEVES
DES ECOLES CLAUDE BERNARD ET MOLIERE DU GROUPEMENT
CASABLANCA MOHAMMEDIA

ACTE D'ENGAGEMENT

N° de marché	MAPA n° 2026/008
Opération	Travaux de rénovation d'espaces de restauration
Ordonnateur	Madame la Directrice générale de l'AEFE représentée par Monsieur le Chef du Groupement d'établissements en gestion directe de l'AEFE de Casablanca - Mohammedia
Comptable assignataire des paiements	Madame l'agent comptable principale de l'AEFE représentée par Monsieur l'agent comptable secondaire du Groupement d'établissements en gestion directe de l'AEFE de Casablanca - Mohammedia
Conduite d'opération	Sous-direction de l'immobilier de l'AEFE représentée par son antenne immobilière à Casablanca
Imputation budgétaire	INV/213

JUIN 2026

AE 1 : MAÎTRISE D'OUVRAGE

Maître d'ouvrage
Adresse

Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger – Groupement des établissements en gestion directe de l'AEFE de Casablanca - Mohammedia
Lycée Lyautey, 260 boulevard Ziraoui, 20040 Casablanca

Pouvoir adjudicateur
Adresse

Madame la Directrice générale de l'AEFE représentée localement par le Monsieur le Chef du Groupement des établissements en gestion directe de l'AEFE de Casablanca - Mohammedia

Lycée Lyautey – 260 boulevard Ziraoui -20 000 Casablanca - Maroc

Comptable assignataire

Madame l'agent comptable principale de l'AEFE représentée par Monsieur l'agent comptable du Groupement des établissements en gestion directe de l'AEFE de Casablanca - Mohammedia

AE 2 : CONTRACTANT(S)

La société

Nom, prénom

Agissant pour le compte de la société, en qualité de

Adresse mail

Nom

Adresse du siège social

Numéro d'inscription registre du commerce

- Après avoir pris connaissance de l'ensemble des pièces du Dossier de Consultation des Entreprises, et des documents qui y sont mentionnés ;

- Après avoir procédé à une visite détaillée du terrain et avoir pris parfaite connaissance de toutes les conditions physiques liées au projet ;

Je m'engage, sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les travaux décrits à l'article 3, dans les conditions définies dans le dossier de consultation des entreprises.

Je confirme que je suis autorisé(e) à signer l'acte d'engagement, que l'entreprise que je représente est en règle avec les est habilitée à soumissionner à des marchés publics, et n'est pas sous le coup d'aucune interdiction d'exercer.

Après avoir produit les certificats fiscaux et sociaux délivrés par les autorités compétentes attestant de la régularité de la situation fiscale et sociale de la société ;

Affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que la société pour laquelle j'interviens ne comprend aucune personne condamnée pour infraction au code général des impôts ou ayant un casier judiciaire et atteste sur l'honneur que le travail sera réalisé par des salariés employés régulièrement au regard du Code du travail marocain.

Le présent engagement ne vaut que si l'acceptation de mon offre m'est notifiée dans un délai de 120 jours à compter à partir de la date limite de remise des offres.

AE 3 : OBJET DU MARCHE

Le présent marché concerne des travaux de réaménagement des espaces de restauration élèves des écoles Claude Bernard et Molière, du groupement de Casablanca –Mohammedia, décomposé en 2 lots.

Cet acte d'engagement correspond :

au lot n°

Le marché comportant 2 lots, chaque soumissionnaire ne pouvant être attributaire que d'un (1) lot maximum, le candidat indique la priorité (rang 1, rang 2) pour ce lot.

Priorité du lot indiqué ci-dessus :rang :

(Indiquer l'intitulé du lot tel qu'il figure dans le bordereau de décomposition du prix global et forfaitaire BDPGF)
Un acte d'engagement pour chaque lot doit être remis avec l'offre.

AE 4 : DELAIS D'EXECUTIONS

Le délai global de réalisation de l'opération est de **sept (7) semaines maximum**. Ce délai est décomposé en une période de préparation et en une période d'exécution, à compter de la notification sur la période juillet aout 2026.

4.1 PERIODE DE PREPARATION

Le délai de la période de préparation débute à compter de la date de la notification du marché.

4.2 PERIODE D'EXECUTION

Le délai d'exécution part de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de commencer l'exécution des travaux.

En raison d'une contrainte calendaire stricte liée à la rentrée scolaire de septembre, l'exécution des travaux de rénovation des deux cantines impose un phasage obligatoire et non négociable :

- Phase 1 : Rénovation prioritaire et totale de l'espace cuisine.
- Phase 2 : Rénovation de l'espace de restauration.

Coactivité avec le prestataire cantine : A partir du 24 aout 2026, le prestataire de restauration pourra intervenir pour installer ses propres équipements (sauf réajustement de calendrier vu entre la maîtrise d'ouvrage, le titulaire, et le prestataire de restauration), les travaux de rénovation objet du marché devront être terminés à cette date. L'entrepreneur titulaire s'engage sans réserve à garantir et faciliter cette coactivité en partageant l'accès au site sur cette même période, sans pouvoir réclamer d'indemnité d'immobilisation ou de retard

AE 5 : OFFRE DE PRIX

Le présent marché est à prix ferme, non actualisable, et non révisable. La monnaie du marché est le dirham marocain. L'offre a été établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois de juin 2026 (m0).

Les prestations, conformes au CCTP/CPS, ou BDPGF seront rémunérées par application d'un prix global et forfaitaire égal à :

	Montant en dirhams marocain (MAD)
Montant de Base Hors TVA	
Taux de la TVA : 20%	
TOTAL DU MARCHE TTC	

Base montant total en Dirhams (TTC) arrêté en lettres à :

	Montant en dirhams marocain (MAD)
Montant base + options A Hors TVA	
Taux de la TVA : 20%	
TOTAL DU MARCHE TTC	

Base + option A montant total en Dirhams (TTC) arrêté en lettres à :

--

	Montant en dirhams marocain (MAD)
Montant base + options B Hors TVA	
Taux de la TVA : 20%	
TOTAL DU MARCHÉ TTC	

Base + option B montant total en Dirhams (TTC) arrêté en lettres à :

--

	Montant en dirhams marocain (MAD)
Montant base + options A+B Hors TVA	
Taux de la TVA : 20%	
TOTAL DU MARCHÉ TTC	

Base + option C montant total en Dirhams (TTC) arrêté en lettres à :

--

AE 6 : MONTANT SOUS TRAITE

6.1 MONTANT SOUS-TRAITE DESIGNÉ AU MARCHÉ

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le candidat choisit librement ses sous-traitants sous réserve qu'il notifie au maître d'ouvrage la nature des ouvrages qu'il envisage de sous-traiter, ainsi que l'identité, la raison sociale, l'adresse ou les coordonnées des sous-traitants et une copie du contrat de sous-traitance. Le maître d'ouvrage doit agréer le ou les sous-traitants présentés.

Les sous-traitants doivent satisfaire aux exigences définies au CCTP pour les prestations sous-traitées et dans le RC concernant les capacités économique et financière, les capacités techniques et professionnelles le cas échéant. Ils devront également présenter leurs coordonnées bancaires.

La sous-traitance ne peut dépasser 50% du montant du marché.

Le maître d'ouvrage ne reconnaît aucun lien juridique avec les sous-traitants. Dans tous les cas, le titulaire demeure personnellement responsable tant envers le Maître d'Ouvrage que vis-à-vis des tiers, de la qualité des travaux.

La ou les annexe(s) n° au présent acte d'engagement indique(nt) la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par un ou des sous-traitant(s) payé(s) directement par l'entreprise que je représente, le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Le montant total des prestations que j'envisage de sous-traiter conformément à cette (ces) annexe(s) est de :

NOM DE LA SOCIETE / TRAVAUX SOUS-TRAITES	MONTANT EN DIRHAMS HORS TAXES
TOTAL	

6.2 MONTANT SOUS-TRAITE ENVISAGE

Aucun sous-traitant autre que ceux signalés lors de l'acte de candidature et lors de la préparation de chantier ne sera agréé par le maître d'ouvrage.

AE 7 : PAIEMENTS

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du marché en faisant porter le montant au crédit du compte ci-après.

Compte ouvert au nom de

Sous le numéro

Banque

Joindre un RIB au présent Acte d'Engagement.

AE 8 : MODALITES DE PAIEMENT

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article III.4 du Cahier des Clauses Administratives (CCA).

Toutefois, le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au(x) sous-traitant(s) payé(s) directement le titulaire en faisant porter les montants au crédit du (des) compte(s) désigné(s) dans l'(les) annexe(s), les éventuels avenants ou l' (les) acte(s) spécial(aux).

J'affirme sous peine de résiliation du marché – à mes torts exclusifs – que la société pour laquelle j'interviens ne comporte pas de personne physique ou morale condamnée pour infraction aux dispositions de la législation fiscale marocaine, entraînant des sanctions pénales.

AE 9 : REGLEMENT DES LITIGES – TRIBUNAL COMPETENT

A défaut d'accord amiable, les litiges éventuels sont portés devant la juridiction compétente.

Les correspondances relatives au marché sont rédigées en français.

Fait à Le

Le titulaire (cachet et signature)

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement,

Fait à Le

Pour le Pouvoir Adjudicateur, et par
délégation,

Notification le :